

Le saviez-vous...

Janvier 2024

Mon histoire de vie

Afin de créer un milieu de vie personnalisé et à l'image des gens qui le composent, il est essentiel de se baser sur les attentes, les besoins, les goûts, les valeurs et les habitudes de vie des résidents et de leur famille.

C'est pourquoi Vigi Santé utilise un outil intitulé « Mon histoire de vie ».

Vous ou votre parent avez été invités à le compléter dès votre arrivée à Vigi Santé. Cela nous permet de mieux connaître la personne hébergée et ainsi mieux personnaliser nos interventions.

Ces données seront mises à la disposition de tous les intervenants qui côtoient quotidiennement les résidents, et ce, à travers les différents soins et services qu'ils leurs prodiguent. Elles permettront de développer des conversations agréables, distrayantes et significatives, tout en permettant de personnaliser davantage l'approche utilisée.

Au plaisir de vivre et faire vivre, avec vous, toutes ces belles « histoires de vie »!

Collaborer aux mesures de prévention et de contrôle d'écllosion – partie 2

Dans une parution précédente, nous avons abordé les mesures de prévention d'écllosion. Dans cet article, il sera question des mesures de précautions additionnelles. Ces précautions additionnelles sont un ensemble de mesures appliquées simultanément selon l'agent infectieux présent transmissible par contact, gouttelettes, voie aérienne ou une combinaison de ces modes de transmission.



Ces mesures doivent être appliquées par les visiteurs, les personnes proches aidantes, les bénévoles et les accompagnateurs privés lorsqu'un ou plusieurs résidents est ou sont porteur(s) d'un agent infectieux.



À titre d'exemples : l'hygiène des mains, le port de gants, le port d'un masque, le port de la jaquette ou le port de tout autre équipement de protection individuelle. Ces mesures sont recommandées par l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) ainsi que l'ensemble des Directions de santé publique au Québec.

Comme moyen de communication, des affichettes représentant les précautions additionnelles à respecter sont utilisées et sont affichées à la porte d'entrée de la chambre du ou des résidents nécessitant ces mesures additionnelles.

Lorsque deux résidents et plus sur un même secteur de soins sont atteints d'un même virus avec un lien épidémiologique entre ces cas (cela signifie un lien temporel et géographique entre les cas) en tenant compte du temps d'incubation et la période de contagiosité de la maladie, nous parlons d'une éclosion confirmée.

Une éclosion confirmée implique la mise en place et l'ajout d'autres mesures de précautions additionnelles spécifiques pour éviter la transmission du virus à l'ensemble des autres résidents.

Visiteurs, personnes proches aidantes, bénévoles et accompagnateurs privés, nous avons besoin de votre précieuse collaboration pour appliquer ces mesures de précautions additionnelles lors de vos visites dans les installations.

Prenez note que vous serez avisé de toute éclosion confirmée en cours.

Lors d'une éclosion confirmée, il se peut que le nombre de résidents atteints soit plus important en fonction de la virulence du virus, et que ce dernier se propage plus facilement et survive plus longtemps dans l'environnement. Ceci est considéré une **éclosion majeure ou une éclosion non contrôlée** selon le virus circulant, ce qui a pour conséquence de prolonger le temps de mise en place des mesures de restriction au secteur. Si votre parent réside au secteur concerné par ce type d'éclosion, vous serez donc contacté de nouveau par une personne de l'installation.

Nous vous remercions chaleureusement de votre précieuse collaboration. Ceci facilitera la protection de votre proche et de tous les résidents cohabitant avec vos parents et amis.

Irene Kostolias et Francesca Veghes

Conseillères cliniques en soins infirmiers, volet prévention et contrôle des infections



Calendrier des droits 2024



Cette année encore, le comité de résidents du CHSLD Vigi Brossard offrira aux résidents un calendrier qui sera distribué au cours du mois de décembre. Le calendrier 2024 a été créé afin de promouvoir les droits des résidents tout au long de l'année. Les images ont été soigneusement sélectionnées par les comités de résidents de chaque installation et la signature visuelle a été adaptée afin d'en faciliter l'utilisation par les résidents.

Le comité de résidents; toujours à l'écoute de vos besoins.

Jessie Skinner

Conseillère en milieu de vie par intérim

☎ 819 820-8900 poste 127

Did you know...

January 2024



My life story!

To create an environment resembling the people living in it, one must start from the needs, the expectations, the tastes, the values and lifestyles of the residents and their families. These elements are essential to enhance the quality of the living environment and therefore, the care and services offered to the residents.

It is why Vigi Santé is using a document entitled “My life story”. This document is also part of its program of continuous improvement of the quality of care and services.

You or your parent were invited to complete this document upon your arrival at Vigi Santé. It helps us to get to know the resident better and to personalize our interventions.

This information will be available for everyone who intervenes daily with the residents through the care and services they offer. It will help us establish a positive and meaningful communication with the resident while personalizing the approach with the clientele.

It is a pleasure to live and share these beautiful « life stories » together.



To collaborate in the measures of prevention and control of outbreaks – part 2

In a preceding publication, we wrote about the measures to control outbreaks. In this article, it will be a question of additional precautionary measures which must be applied simultaneously according to the virus present which is transmissible by contact, by droplet, by air, or a combination of these transmission methods.



These measures must be applied by visitors, caregivers, volunteers and private assistants when one or more residents is or are carriers of a virus.

Examples include: hand hygiene, the wearing of protective gloves, masks, jackets or any other individual protective equipment. These measures are recommended by the National Institute of Public Health of Quebec (INSPQ) as well as all the Directions of public health in Quebec. As a means of communication, a small notice indicating the additional precautionary measures to respect will be displayed on the door of the room of the resident or residents needing these additional measures.

When two or more residents in the same care area have the same virus with an epidemiological link between these cases (this means a temporal and geographical link

between the cases) taking into account the incubation time and the period of contagiousness of the disease, we are talking about a confirmed outbreak.



A confirmed outbreak implies the installation of specific additional measures in order to avoid the transmission of the virus to all the other residents.

Visitors, caregivers, volunteers and private assistants, we need your invaluable collaboration to apply these additional precautionary measures at the time of your visits in the installations.

Please note that you will be notified of any confirmed outbreaks in progress.

During a confirmed outbreak, it may happen that the number of residents affected is more important according to the virulence of the virus, and that the germ spreads more easily and survives longer in the environment. This is considered a **major outbreak** which results in the lengthening of the time that the restrictive measures are put in place on the sector. If your relative resides on the sector concerned with this type of outbreak, you will again be contacted by a person of the installation.

We cordially thank you for your invaluable collaboration. This will facilitate the protection of your relative and all the residents cohabiting with him or her.

*Irene Kostolias and Francesca Veghes
Clinical counsellors in the prevention and control of infections*



Rights Calendar 2024



This year again, the Residents' Committees are happy to offer all residents of CHSLD Vigi Brossard a calendar which will be distributed during the month of December. The 2024 calendar has been created to promote the residents rights throughout the year.

The images have been thoroughly selected by the Residents' Committees of each installation and the visual signature has been adapted in order to answer the needs of the residents.

The Residents' Committee; always listening to your needs.

Jessie Skinner

Resident's Counsellor by interim

 819 820-8900 poste 127